



Le contrôle en santé publique vétérinaire : élevage de volailles

Éléments de contexte :

Les agents chargés du contrôle sanitaire en élevage sont appelés à vérifier le respect de l'ensemble des règles de tenue correcte de l'élevage, en matière de santé animale (hygiène et biosécurité), de bien-être, et de pharmacie vétérinaire. La formation proposée présente les exigences réglementaires et fournit une méthodologie pour le contrôle.

Objectifs :

Apprendre une méthodologie de contrôle des conditions de protection animale, de l'utilisation des médicaments, de l'état sanitaire d'un élevage de volailles et des obligations de l'éleveur.

Apprendre à évaluer les informations utiles pour la chaîne alimentaire (pharmacie, biosécurité, hygiène).

Public concerné :

IIAE, Techniciens

Contenu proposé :

Point réglementaire : santé, maladies réglementées, zoonoses, hygiène, protection animale, pharmacie ;

Le rôle de l'inspecteur ;

Méthode d'inspection en élevage et rapport d'inspection ;

Une journée de pratique sur le terrain

Intervenants :

Formateurs spécialisés, référent national biosécurité.

Dates :

Du 20 au 23 juin 2022

Date limite d'inscription :

24 mai 2022

Durée :

3,5 jours

Lieu :

Infoma - Corbas

Nbre de participants maximum :

20

Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

Responsable administratif :

Sylvie RANNEAUD

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

423,5 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

NINALP0010– Session 2022-00001

Frais d'inscription :

Code RenoirRH formation :

Informations complémentaires

Prévoir de se munir de tenues appropriées pour les visites programmées en élevage.